Pourquoi ce DICRIM?

Il informe la population sur les risques majeurs conformément aux dispositions du Code de l'environnement.

Selon le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) établi par le Préfet de l'Oise, la Ville de Crépy-en-Valois est concernée par deux risques majeurs :

Inondations, mouvements de terrain liés à la présence de cavités souterraines ou de marnières

Risques technologiques (Périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention)

Mais la Ville est également assujettie à d'autres risques dits potentiels, tels que les tempêtes, le transport de matières dangereuses, les risques météorologiques (grand froid,

Ouel est le rôle de la Ville face à un événement?

En cas d'événement important, la Ville s'appuie sur son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), document opérationnel à

l'usage du Maire, des élus et du personnel, visant à définir l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

LE MAIRE ASSURE LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES SECOURS.

Si l'événement touche plusieurs communes, le Préfet s'appuie sur le plan ORSEC et devient alors le Directeur des Opérations de Secours.

L'alerte

L'alerte peut être donnée par différents moyens :

Un signal sonore émis par la sirène de la Ville (3 émissions successives d'1 minute et 41 secondes chacune et séparées

par des intervalles de 5 secondes), les systèmes présents dans les véhicules de la police municipale.





Risque naturel Inondation et mouvement de terrain

a Préfecture de l'Oise a classé la Ville de Crépy-Len-Valois en zone exposée à des effondrements liés à la présence de cavités souterraines susceptibles de porter atteinte aux personnes et aux biens.

Agir avant



• Détecter les signes précurseurs (fissures murales, poteaux penchés, terrains ondulés ou



Informer la Police municipale au 03 44 59 00 52.

Agir pendant



• Écouter la radio : les premières consignes seront données par Radio-France.



• Éviter de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux.

• Ne pas aller chercher les enfants à l'école.



• S'éloigner des points dangereux.



 Apporter une première aide aux voisins ; penser aux personnes âgées et handicapées.



Risque majeur Le transport de matières dangereuses

eux risques sont pris en compte pour la Ville de ✓ Crépy-en-Valois :

1 - Risque routier sur la Départementale 1324 et dans les zones industrielles (trafic de véhicules pouvant transporter et livrer des matières et liquides inflammables, risque d'accident, collision, renversement ...).

2 - Risque ferroviaire sur la ligne de chemin de fer (ligne K et TER - Paris-Laon).

Agir avant



Si l'on est témoin d'un accident TMD (Transport de Matières dangereuses)

• Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112) et à la police municipale (03 44 59 00 52) ou la gendarmerie (17). • Signaler toute fuite du matériel répandu.

• Ne pas fumer.

• Protéger : pour éviter un « sur-accident «, baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée, et éloigner les personnes qui sont à proximité

En cas de fuite de produit



• N'approchez pas. Quittez la zone de l'accident. Les mesures à appliquer sont les mêmes que celles concernant le « risque industriel ».

Dans tous les cas : se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.

Risque majeur Risque industriel



a Ville de Crépy-en-Valois compte plusieurs entreprises dites à haut risque, également appelée SEVESO, dont une en ⊿seuil haut sise en Zone Industrielle. Elle peut être également concernée par celle qui se situe à LEVIGNEN compte tenu de sa proximité géographique.

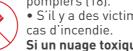
Les principales manifestations d'un risque industriel sont : l'explosion, l'incendie et la dispersion dans l'air de produits dangereux avec toxicité par inhalation, ingestion ou contact.



Agir avant

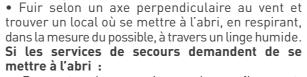
18 | Si vous êtes témoin d'un accident :





• S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en

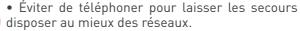
Si un nuage toxique vient vers vous :

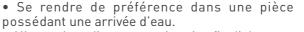


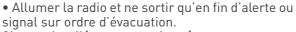
 Respecter les consignes de confinement, c'est-à-dire : boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations...), arrêter ventilation et climatisation, et supprimer toute flamme ou étincelle (ne pas en provoquer).

• Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille s'ils sont à l'extérieur.



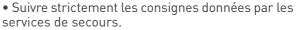


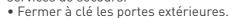














• Dans tous les cas, rester à l'écoute des consignes données par les autorités locales.



Dans tous les cas : se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.







Mertains phénomènes climatiques peuvent se révéler extrêmement dangereux et avoir des répercutions humaines et matérielles (Météo France informe quotidiennement de ces risques via sa carte de vigilance).

Les risques sont : Les tempêtes - Vents violents, fortes précipitations et parfois d'orages / La canicule - Épisode de températures élevées (supérieur à 30°C), sur 3 jours minimum / Les épisodes de grand froid / La neige et le verglas

VENTS VIOLENTS:

Risques météorologiques



Conseils de comportement

- Dans la mesure du possible, restez chez vous. • Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du
- vent ou susceptibles d'être endommagés. • N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne
- touchez pas à des fils électriques tombés au sol. • Écoutez les consignes à la radio.
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.



En cas d'obligation de déplacement :

• Limitez-vous au strict indispensable en évitant les secteurs forestiers.



 Signalez votre départ et votre destination à vos proches, pour protéger votre intégrité et votre environnement proche.

FORTES CHALEURS:



Conseils de comportement • Écoutez la radio et les conseils des pouvoirs publics.

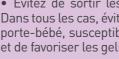
• Pour les personnes isolées, vous signaler auprès du CCAS de la Ville (Tel : 03 44 59 44 53).



GRAND FROID:

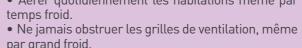
Conseils de comportement

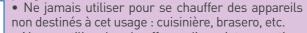
• Limitez-vous au strict indispensable et redoubler de prudence si vous devez absolument sortir.

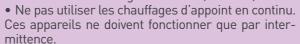


• Évitez de sortir les bébés, même bien protégés. Dans tous les cas, évitez de placer votre bébé dans un porte-bébé, susceptible de comprimer les membres et de favoriser les gelures.

Afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone : • Aérer quotidiennement les habitations même par







• Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos. Ils ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur.



DICRIM

DICRIM - © Mairie de Crépy-en-Valois - Novembre 2016

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL **SUR LES RISQUES MAJEURS**

Ce document est à conserver, il présente les risques auxquels la Ville de Crépyen-Valois peut être exposée ainsi que les consignes de sécurité à appliquer.

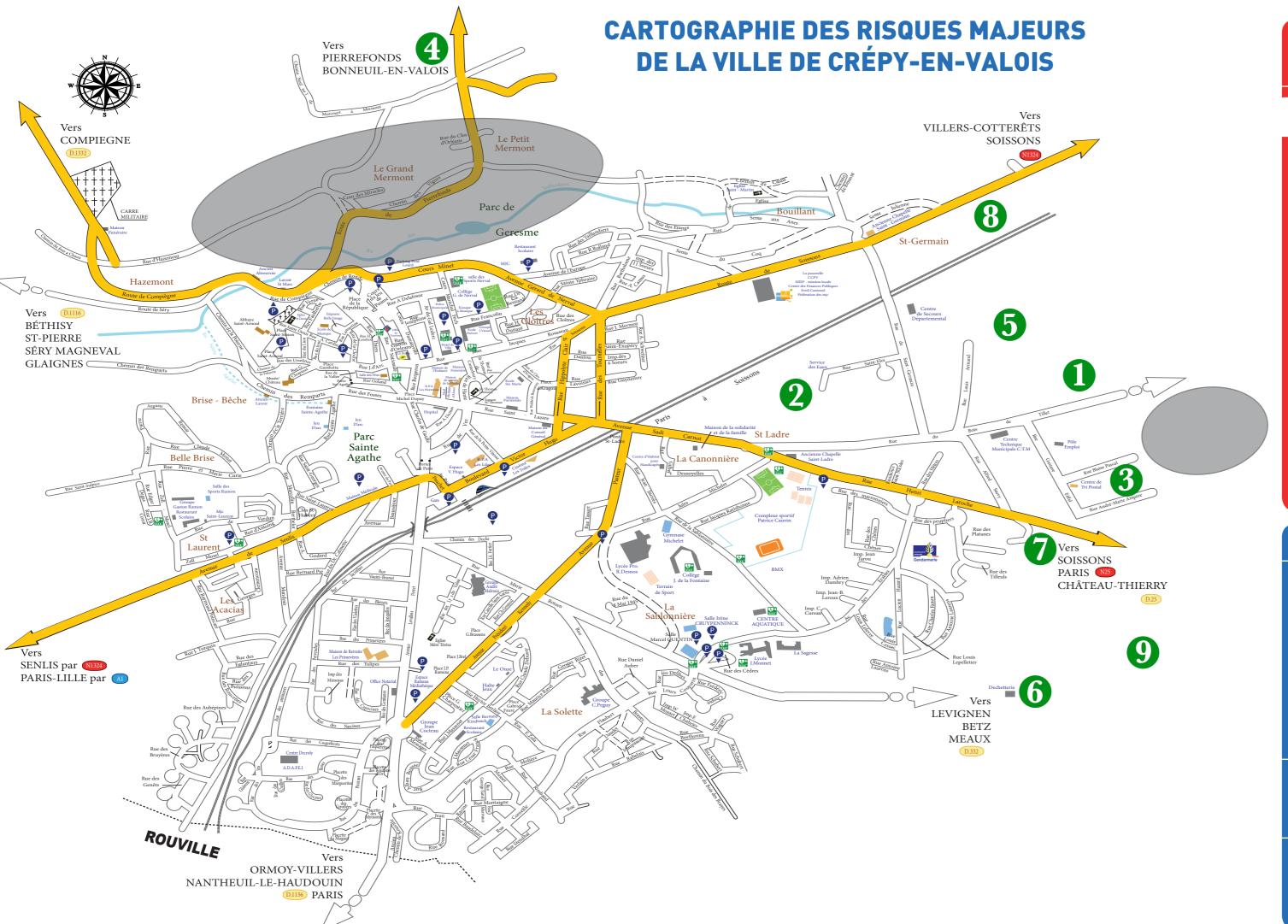
Ce document est distribué à toute la population, afin que face à une situation à risque ou un événement exceptionnel chacun puisse réagir de manière efficace et adaptée.





Écoutez la radio et les conseils des pouvoirs publics.

 Restez en contact régulier avec vos proches, notamment les voisins et amis qui sont seuls. Pour les personnes isolées, vous signaler auprès du CCAS de la Ville (Tel : 03 44 59 44 53).



MEMENTO

DANS TOUS LES CAS ALERTER LA POLICE MUNICIPALE

qui gère tout signalement (accident, incident, ...). Elle peut être jointe **24h/24 au 03 44 59 00 52**

RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE

Mairie : **03 44 59 44 44**

ALERTE SMS : Inscrivez-vous aux alertes SMS de la

Mairie: www.crepyenvalois.fr

Gendarmerie : 17

Centre de Secours (sapeurs-pompiers) : 18

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : **15**

SAMU Social: 115

Météo France : **3250 (numéro payant)**Pharmacie de garde : **3237 (numéro payant)**

et www.3237.fr

Centre anti poison : 0 825 812 822

Canicule info service: 0 800 06 66 66 (numéro gratuit)

LES RADIOS AYANT UNE CONVENTION AVEC L'ÉTAT

FRANCE INTER BEAUVAIS : **95.4 Mhz**FRANCE INFO COMPIEGNE : **105.3 Mhz**

RADIO FUGUE: 100 Mhz

LES RADIOS LOCALES

RVM : **93.7 Mhz**

CONTACT FM COMPIEGNE : 100 Mhz
CONTACT FM CREIL : 102.10 Mhz

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

1 FM LOGISTIC

LIBELTEX TWE

PLASTYLEN

4 ESCALE AUTO

5 CARREFOUR SUPPLY (LCM)

6 SUEZ RV

7 SIBELCO

R NATURECO

BUTAGAZ

CAVITÉS SOUTERRAINES





PARKING PUBLIC